



AILLEURS

[www.theatretheoargence-saint-priest.fr](http://www.theatretheoargence-saint-priest.fr)

## (RE)DECOUVRIR LE MONDE DU THÉÂTRE ...

Les aléas de ces derniers mois ont certes perturbé nos vies et bouleversé nos habitudes culturelles, mais nous n'avons pas renoncé pour autant au partenariat qui lie depuis de nombreuses années le Collège L. Lachenal et le Théâtre Théo Argence de St-Priest ; c'est pourquoi nous vous offrons à nouveau cette année l'opportunité de vous abonner à 2 ou 3 spectacles avec les mêmes objectifs : permettre à tous de (re)découvrir la diversité des arts de la scène et de partager à nouveau les émotions qu'ils procurent.

### Quel en est le principe ?

Tous les élèves du collège et leurs parents peuvent s'abonner à 2 ou 3 représentations choisies par nos soins au tarif Mini. En s'abonnant au TTA, les collégiens bénéficient d'un tarif de 12 € par représentation, soit 24 € pour 2 spectacles ou 36 € pour 3 spectacles. En tant qu'accompagnateurs, les parents peuvent profiter, eux aussi, de ces spectacles, en souscrivant un ou deux abonnements aux mêmes conditions que leur enfant: 24 € ou 36 € par adulte de la même famille (au lieu de 42€ ou 60€ au tarif Plein).

Sont proposés cette année :

- Deux spectacles tout public : du Théâtre visuel *André y Dorine* (le 8 octobre) et de la Musique baroque et Culture urbaine *FugaCités* (le 10 mars) - Voir présentation ci-contre.

- Un 3e spectacle en option pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : une Comédie *La Dispute* d'après Marivaux (le 29 novembre). Voir présentation ci-contre.

Les séances publiques, d'une durée d'1h30 environ, ont lieu à l'Espace Mosaïque, 47 rue Aristide Briand, 69800 St-Priest et sont programmées en soirée. Les élèves s'y rendront sous la seule responsabilité de leurs parents.

**La date limite pour s'abonner est fixée au Vendredi 23 septembre 2022.**

**Attention ! Le nombre de places en salle étant restreint, les 1ers inscrits seront les 1ers abonnés !**

Bien sûr, cette proposition d'abonnement ne s'inscrit pas dans le cadre des activités scolaires obligatoires mais nous pensons qu'elle est d'un intérêt majeur pour découvrir plusieurs aspects des arts vivants, et assurer une ouverture culturelle aux enfants.

Nous espérons donc vous retrouver nombreux pour savourer ensemble cette nouvelle saison culturelle.

D. BERTHAUD



.....

(NOM & Prénom) ....., responsable légal de l'élève (NOM & Prénom)

..... de la classe de ....., souhaite que mon enfant assiste

aux 2 spectacles du TTA de St Priest au tarif de 24 € (pour tous les niveaux).

aux 3 spectacles du TTA de St Priest au tarif de 36 € (pour les élèves de 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>).

Je prends en plus, en tant qu'accompagnateur, UN ou DEUX \* abonnements pour les représentations au tarif préférentiel de 24€ ou 36€ \* (2 abonnements adultes maximum).

\* Rayer la mention inutile

Pour chaque spectacle, les élèves devront être présents 30mn avant le début de la représentation. Le transport sera assuré par les familles qui s'engagent à venir rechercher leur enfant à l'issue du spectacle. Ce coupon d'abonnements daté et signé, ainsi que le chèque à l'ordre de l'OCCE Lachenal seront collectés par le professeur de français de la classe jusqu'au vendredi 23.09.2022 inclus (délai de rigueur).

A ....., le .....

Signature du représentant légal de l'élève précédée de la mention écrite « Lu et approuvé » :